

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202608**

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2026 À 12 H 17, PAR
VISIOCONFÉRENCE**

Sont présents :

Mme Geneviève La Roche	Présidente et conseillère municipale
Mme Joanie Bellerose	Vice-présidente et conseillère municipale
M. Pierre Avard	Administrateur et conseiller municipal
M. Émile Bellerose-Simard	Administrateur issu de la clientèle étudiante
M. Bertrand Collins	Administrateur et conseiller municipal

M. Philippe Angers-Trottier, Mme Catherine Baillargeon et M. François-Olivier Desmarais avaient motivé leur absence.

Invités :

M. Michaël Gauthier	Directeur général adjoint - Services corporatifs
Mme Marie-Christine Martin	Directrice adjointe - Marketing, communication et relations gouvernementales
M. Stéphan Veilleux	Directeur général adjoint - Opérations et développement

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Mme Geneviève La Roche, présente les membres du conseil d'administration et les invités assistant à l'assemblée.

La présidente confirme qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION NUMÉRO 090-26

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Un avis du temps, du lieu et du but de l'assemblée, transmis par courriel, à tous les membres du conseil d'administration, a été produit et ordre est donné que cette pièce soit et est déposée sur le bureau.

- ADOPTÉ -

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO 091-26

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE POUR LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JUILLET 2026

RÉSOLUTION NUMÉRO 092-26

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire du conseil d'administration et le directeur général sont absents de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.5 du règlement intérieur de la STS permet au directeur général de déléguer ses pouvoirs à tout employé relevant de son autorité;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général souhaite que le directeur général adjoint - services corporatifs occupe les fonctions de secrétaire en son absence;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que M. Michaël Gauthier, directeur général adjoint - services corporatifs, soit et est nommé à titre de secrétaire de séance pour la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 14 juillet 2026, avec les responsabilités afférentes à cette fonction pour la durée de ladite séance.

- ADOPTÉ -

5. AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE CINQUANTE (50) VÉLOS EN LIBRE-SERVICE ET DE CINQ (5) STATIONS ADDITIONNELLES

RÉSOLUTION NUMÉRO 093-26

CONSIDÉRANT le contrat concernant le développement et l'exploitation d'un système de vélos en libre-service, approuvé par la résolution numéro 083-24, adoptée lors de la séance ordinaire du 17 juin 2024, dans lequel la Ville de Sherbrooke (ci-après « Ville ») mandate la Société de transport de Sherbrooke (ci-après « STS ») à mettre en place un système de vélo en libre-service (ci-après « VLS ») sur le territoire de la ville de Sherbrooke ;

CONSIDÉRANT la signature d'une entente d'acquisition de biens et de prestation de services pour l'exploitation d'un système de VLS entre la STS et BIXI Montréal autorisée par la résolution 125-24, adoptée lors de la séance ordinaire du 16 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 125-24 et l'entente prévoient que les quantités optionnelles prévues pour les années 2 et 3 de l'entente ainsi que pour la période optionnelle doivent être approuvées par le conseil d'administration et par la Ville conditionnellement à la disponibilité des fonds et au financement ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution C.M. 2026-1566-00 de la Ville, adoptée au conseil municipal du 2 juin 2026, confirme sa participation financière à l'augmentation des coûts d'exploitation découlant de la mise en service de cinquante (50) vélos en libre-service et de cinq (5) stations additionnelles ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'acquisition de cinquante (50) vélos en libre-service et de cinq (5) stations additionnelles est inscrit au Programme des immobilisations de la STS ;

CONSIDÉRANT QU'une demande faite au Programme de subvention de transport actif dans les périmètres urbains (TAPU) pour le projet d'acquisition de cinquante (50) vélos en libre-service et de cinq (5) stations additionnelles a été soumise et qu'une réponse favorable a été obtenue ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du projet d'acquisition de cinquante (50) vélos en libre-service et de cinq (5) stations additionnelles est notamment tributaire de l'obtention de l'aide financière du Fonds pour le transport actif (ci-après « FTA ») sollicitée auprès du gouvernement du Canada ;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil d'administration autorise l'attribution d'une commande pour l'acquisition de cinquante (50) vélos en libre-service et de cinq (5) stations additionnelles conformément aux modalités prévues à l'entente intervenue avec BIXI Montréal conditionnellement à la confirmation de l'octroi de l'aide financière du FTA requise à la réalisation du projet.

Que les dépenses afférentes à cette acquisition soient et sont financées conformément aux dispositions prévues au Programme des immobilisations de la STS et aux contributions gouvernementales applicables.

Que le conseil d'administration autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Société, tout document requis pour donner effet aux présentes.

Que le conseil d'administration autorise le directeur général à accomplir toute formalité et à poser tout geste requis afin de donner effet aux présentes.

Que le tout soit et est conservé aux archives sous le numéro A24-43.

- ADOPTÉ -

6. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres n'ont aucun message.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Que la présente assemblée soit et est levée à 12 h 20.

La Présidente,

Le Secrétaire,

Geneviève La Roche

Michaël Gauthier